

Le 12 Novembre à 3 heures a été ouvert le présent registre subsidiaire.

Le Président de la Commission d'enquête

La commission d'enquête

OBSERVATIONS DE M.

l'ensemble des pages du 28 novembre 2019

① Annexes

Reprise d'un document de 9 pages de M.
Denis DIEPPEON demandant à JOINVILLE
J-1

② les Rejets engendrés par l'activité d'Unitech devraient être obligatoirement
analyser et soumis à l'agence Régionale de Santé

D'autre part Unitech a d'autres installations en Europe.

des enquêtes d'environnement devraient être effectuées auprès
de la population et autorités locales. Ceci pour répondre aux
inquiétudes bien légitimes.

Denis Dieppeton
28/11/2019 à 10h00 3 Rue de la Rue Joinville 52300

③ Etant Apiculteur Professionnel en Agriculture Biologique
avec 400 rucher de production à Joinville et secteur avoisinants
(Thonne-les-Moulins, Joinville, Rupt et Joinville entre autre.)

L'Installation de Unitech Services SAS mettrait en péril mon
exploitation et une incidence sur l'eau renommant par les
abeilles et autres matières polluantes retrouvées dans les miels,
pollen et cire. Ce qui entraînerait une délocalisation des ruches
et de l'exploitation (ce situant à Rupt) et la suppression du
label AB obtenu depuis le début de mon activité (mars 2015).
C'est pour cela que cette industrie m'intéresse sérieusement et fait
peur pour l'avenir du département si isolé et nature.

28/11/2019 à 11h00

Raphaël BOTTA

L'Abeille du Village

③

La CE

④ UNITECH a mandaté ARTELIA pour présenter son dossier, très bien mais quelle est l'indépendance d'ARTELIA par rapport aux problèmes de santé publique ? Sur quels éléments ce bureau d'étude s'est-il basé pour estimer que l'impact sur la santé sera faible ?

l'ARS a émis un avis favorable mais avec de grandes réserves quid de la concentration des métaux lourds rejetés dans l'air et l'eau ?

Pourquoi ne pas accepter un débat contradictoire avec Bertrand Chauvillier ? Si UNITECH par la voix d'ARTELIA, son maître d'œuvre, est sûr que les dangers que nous redoutons sont pratiquement nuls, le débat contradictoire levera tous les soupçons alors pourquoi le refuser ?

La Marne est pratiquement à sec l'été (au moins 5 mois) depuis 2 ans. Le réchauffement climatique n'améliorera pas la situation. La laverie s'arrêtera de fonctionner pendant ces périodes de sécheresse ?

UNITECH fait minoter l'emploi de 40 personnes. La Haute Marne a de nombreux atouts en matière de tourisme vert. La ville de Joinville fait de nombreux efforts pour développer le tourisme. Il y a largement de quoi employer 40 personnes dans le secteur touristique. Si on laisse UNITECH s'installer, les touristes vont fuir. Y.a-t-il beaucoup de touristes à La Flèche ? Quel avenir pour le lac du Der ? le camping des forges Sainte-Marie ? pour Joinville ? Et quel impact sur le prix de l'immobilier ?

Enfin que penser de la nuisance routière : il y aura beaucoup trop de camions sur nos routes de campagne.

28/11/2019

Leblanc Sylvie Joinville
25 rue du Val de Wassy

⑤ Dans un département qui se veut "vert" et "touristique" il est inapproprié d'y implanter des industries dangereuses et polluantes.

Le fait de vouloir construire à Sugamécourt (52300) une laverie industrielle est contradictoire par rapport à l'image que l'on veut donner à notre département

(4)

Le CE

Cette laverie traitera des vêtements contaminés
venant de centrales nucléaires. Encore plus inquiétant
le bâtiment qui se trouvera à côté, puisque celui-ci
sera de stockage et d'enfouissement de matériaux
radioactifs (échelles, échafaudages etc...). Ces activités
produiront de la radioactivité dans la nature et
les chemins rejettent des radioéléments dans l'air.
Le lieu choisi est incompatible avec des activités
humaines (halteurs, écoles, grandes surfaces,
élevages etc...)

Les études d'impact sur l'environnement l' mettent
en avis très réservé sans défaillante

Il ne faut pas sacrifier la qualité de l'air, des
eaux et de la santé, pour les emplois annoncés
et hypothétiques. Si cela se concrétise il y aura
des pertes d'emplois dans d'autres secteurs et plus
de possibilité de s'installer en bio.

Cela amènera aussi de nombreux transports
d'acheminement vers ces installations donc
pollution au CO₂.

Dans ce dossier il y a clairement un manque
de concertation et de transparence.

Pour ces raisons je dis non à l'implantation
de ces activités.

Revenez lorsque cette Toimille.

6) Par où commencer si ce n'est par le plus important ? Ce projet
est un flou. Un flou qui ne doit pas passer. Tout d'abord, le
rapport selon lequel cette laverie est sans risque me surprend uniquement
que sur le rapport fourni par unitach. Question impartialité, on repassera.
Et lorsque un ingénieur fournit un rapport qui ne soit pas en faveur
de ce projet, on le calomnie ? Quid des rejets d'arsenic, de plomb et
autres métaux lourds ? Cette laverie est un flou pour l'environnement
ainsi que pour l'être humain. Le pire étant le manque d'honnêteté et
de transparence, qui me témoigne que de la dangerosité de ce projet.

Pierre Leblanc

⑦ Je tiens à dire ma totale opposition au projet de la laverie industrielle de vêtements de protection nucléaire "La Rivière". Marne connaît de plus en plus de niveaux irréguliers (en été 2010, un lit presque à nu cette année). Une interdiction de naviguer sur le canal, qui passe à Joinville, a été prise par le préfet (manque d'eau).

En hiver la Marne déborde et a des crues énormes (hiver 2013). Elle arrose recouvrant des champs, des villages et tout le centre ville de Joinville.

En tant qu'habitant de Joinville, je suis très inquiet de l'installation de cette laverie malgré toutes les précautions prises.

Est-ce 10 emplois peuvent effacer les questions que l'on se pose.

N'y a-t-il pas d'autres moyens pour nettoyer tous ces vêtements.

Philippe BOTTA - 6 Rue de l'Auditoire 52300 JOINVILLE

Joinvillois depuis 1961.

⑧ Je suis opposé au projet car j'ai de sérieux doutes :
1^{er} sur les risques de pollution de la rivière Marne à cause des rejets d'eau polluée (faible niveau d'eau en effet)
2^e risque de pollution de l'air suite aux manipulations des produits à retraiter.

3^e consommation élevée d'eau du réseau zoom joint
4^e peut-il y avoir un retour en atelier si une pollution si grave.

M. Lefeuvre Jackie 1 rue du capitaine Drey Sommeville
52170 Ehenhallo.

⑨ Je suis contre l'INITECH pour ne pas faire la vérité sur cette Planification
surtout pour la santé. ~~Plan Joinville~~
~~de blanc~~ Thérèse

⑩ Annexe ② LOURDET Bernard.
Document 52000 MOESLANS

⑪ Annexe ③ GARRET Jocelyne
Document 52000 JOINVILLE

(6)

La CE

(12) Annexe (4) DURAS A
Document SUZANNE COURT

(13) Annexe (5) FALAPPI Bernadette
Document

(14) FRIVENTIN. 2 bis Rue de Remparts - le 28.11.2019.
58380 GUDMONT --

opposé au Projet pour de liaison Communes
aux associations : doc 1 sur les chiffres annoncés

je me veux plus voir de Activités liées
au nucléaire ne développer dans notre département.

J'ajoute : Le manque de transparence et la
non application de loi n° 2018-148 du 8 juillet

2018 portant réforme des procédures destinées
à faciliter l'information et la participation du
public dans les décisions susceptibles d'avoir
une incidence sur l'environnement ;

Copie FAITE AU PRÉFET SUR SA DEMANDE ET
D'une Pièce jointe ex secrétaire d'état à l'origine de la
Loi et débute de la majorité aujourd'hui.

JE constate que (E) statut de la Dite
Société UNEECHI permettait à M. PELLEGRIN d'Activité
dite S3 dans la distribution commerciale
fournie par leur site : 19 enffois, 1800 m²
qui n'est pas conforme avec l'activité de
BLAUNDERIE ... qui représente ou représentera
80% de polluants

J'ajoute que le Président INTERFILLE sur la
mention des 1800 m² de Locaux de décontamination
se défend en disant que c'est une bûche dans le
permis de construire - devant témoins ! un contreble...

Je joins Annexe 4 - 5 - 6

Annexe 6 : le concours de pollution des EAUX de
TOUTE NATURE ... Aucune trace de RADIPARTICULE n'est
évoquée ...

P.S. Pas de Communiqué
en ce sujetEUR ???

(7)

15 Dossier trop complexe pour
être traité en quelques heures !

Même pas une fiche récapitulative des
pièces du dossier et une numérotation des
pièces visible au premier coup d'œil ! -

Le démontement n'est pas très bon
abordé - Lienza a-t-il bien été mis
d'autre chose peut être difficile ?

29/11/2019 Robin David

